

Accord annonce ses résultats financiers du troisième trimestre

TORONTO--(BUSINESS WIRE)--November 14, 2023--Accord Financial Corp. (« Accord » ou la « Société ») (TSX – ACD) publie aujourd’hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2023. Les chiffres financiers présentés dans le présent communiqué sont déclarés en dollars canadiens et ont été préparés conformément aux Normes internationales d’information financière.

Résultats financiers du troisième trimestre

<u>RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS</u>	Trimestres clos le 30 septembre	
	2023	2022
	\$	\$
Créances et prêts (30 septembre) (millions)	494	457
Chiffre d'affaires (en milliers)	19 430	16 452
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires (en milliers)	(8 806)	1 831
Résultat net (perte nette) ajusté (e) (en milliers) (note)	(8 271)	1 926
Bénéfice (perte) par action ordinaire (de base et dilué)	(1,03)	0,21
Bénéfice (perte) ajusté(e) par action ordinaire (de base et dilué)	(0,97)	0,23
Valeur comptable par action (30 septembre)	\$10,76	\$12,34

Tiré par la croissance du portefeuille et la hausse des rendements moyens, le chiffre d’affaires a augmenté de 18,1 % en glissement annuel pour atteindre 19,4 millions de dollars au troisième trimestre. Bien que les indicateurs clés de croissance et le bilan demeurent solides, une provision importante pour les pertes de crédit et de prêts, la hausse des coûts d’intérêt et les charges ponctuelles de restructuration des débentures ont contribué à une perte nette attribuable aux actionnaires de 8,8 millions de dollars, portant la perte annuelle depuis le début de l’année à 7,1 millions de dollars (1,03 dollar par action ordinaire), en baisse par rapport au résultat net de 5,3 millions de dollars (62 cents par action ordinaire) au cours des neuf premiers mois de 2022.

Le président et chef de la direction de la Société, M. Simon Hitzig, rappelle un événement récent après le troisième trimestre inclus dans les états financiers : « Les résultats du troisième trimestre d’Accord ont été affectés par une provision supplémentaire pour les pertes de prêts liées à un seul emprunteur ».

Au cours des deux dernières semaines, la Société a découvert des irrégularités dans la déclaration des garanties par un emprunteur relativement à son prêt renouvelable de 14,4 millions de dollars. Accord a immédiatement lancé une enquête approfondie et déployé une surveillance stricte sur place des opérations de l’emprunteur, y compris des contrôles financiers. Ces travaux sont en cours. D’après les renseignements disponibles à ce moment-là, Accord a enregistré une provision pour le troisième trimestre pour les pertes de crédit et de prêts de 11,4 millions de dollars liées à ce compte. Cette provision est également reflétée dans la provision pour pertes de crédit au bilan. La provision pour pertes sera ajustée à mesure que de plus amples informations seront disponibles et refléteront le remboursement des garanties réalisées et d’autres sources potentielles de fonds.

« Nous continuons de nous concentrer sur notre examen complet de cette affaire impliquant un seul emprunteur et nous envisageons toutes les options de remboursement », poursuit M. Hitzig. « Dans l'ensemble, le portefeuille d'Accord a continué de croître au cours du troisième trimestre, les conditions commerciales ayant évolué en faveur des prêteurs non bancaires, et la gamme de produits basés sur les garanties d'Accord en particulier. » Les créances et prêts financiers de la Société ont augmenté pour atteindre 493,6 millions de dollars au 30 septembre 2023, en hausse de 9,0 % depuis le début de l'année.

La réduction des fonds propres résultant de la perte nette du troisième trimestre pourrait avoir une incidence sur le rythme actuel de croissance du portefeuille de la Société. Par conséquent, afin de renforcer la base de capital de la Société dans ce contexte, le conseil d'administration de la Société a suspendu son dividende trimestriel, qui sera réévalué dans le cours normal des activités à l'avenir.

La provision pour le troisième trimestre pour pertes de crédit et de prêts s'établit à 14,4 millions de dollars, ou 3,0 millions de dollars excluant le compte à l'examen, comparativement à 1,1 million de dollars au cours du même trimestre de l'exercice précédent. Dans le cadre de la provision, 13,2 millions de dollars augmentent l'allocation de la Société pour pertes futures à 20,1 millions de dollars au 30 septembre 2023, comparativement à 8,2 millions de dollars au début de l'année. Compte tenu de cette provision et de cette allocation, et de l'incidence connexe sur les bénéfices, la valeur comptable par action ordinaire est passée à 10,76 dollars, contre 11,80 dollars au début de l'année.

Au cours du troisième trimestre, la Société a également pris une mesure importante pour garantir un financement efficace à mesure que se déroule la phase de croissance actuelle. Lors d'une réunion extraordinaire le 10 août, plus de 80 % des détenteurs de débentures d'Accord ont voté en faveur de la prolongation de 20,7 millions de dollars de débentures convertibles, qui devaient arriver à échéance fin 2023, au 31 janvier 2026. Avec un taux d'intérêt de 10 %, les débentures ont été modifiées pour supprimer la fonction de conversion, fournissant un capital non dilutif important au début de 2026.

Tourné vers l'avenir, M. Hitzig conclut : « Bien que le compte à l'étude soit un événement important aujourd'hui, nous nous réjouissons de continuer à écrire la longue histoire de la Société dans la mise à disposition des capitaux indispensables aux petites et moyennes entreprises, tout en maintenant la solidité financière de la Société. »

À propos d'Accord Financial Corp.

Accord est la société de financement commercial la plus dynamique d'Amérique du Nord offrant des solutions de financement rapides et polyvalentes aux entreprises en transition, y compris le financement sur actifs, l'affacturage, le crédit-bail d'équipement, le financement des stocks, le financement du commerce et le financement des films et des médias. En tirant parti de notre combinaison unique de solidité financière, d'expérience approfondie et de réflexion indépendante, nous créons des solutions financières à succès pour les PME afin que nos clients puissent prospérer. Depuis 45 ans, Accord aide les entreprises à gérer leurs flux de trésorerie et à maximiser les opportunités.

Remarque : mesures non NIIF

Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux NIIF. La Société utilise d'autres mesures financières pour surveiller sa performance et estime que ces mesures peuvent être utiles aux investisseurs pour évaluer le rendement d'exploitation et la situation financière de la Société. Ces mesures peuvent ne pas avoir de significations ou de calculs normalisés tels que prescrits par les NIIF qui assureraient la cohérence entre les entreprises qui utilisent ces mesures et sont donc considérées comme des mesures non conformes aux NIIF. Les mesures non NIIF présentées dans le présent communiqué de presse sont les suivantes :

- 1) Résultat net ajusté et BPA ajusté. La Société tire ces mesures des montants présentés dans ses états financiers conformes aux NIIF. Le résultat net ajusté comprend le bénéfice net des actionnaires avant les rémunérations en actions, les charges d'acquisition d'entreprise (coûts de transaction et d'intégration et amortissement des immobilisations incorporelles) et les charges de restructuration. Le BPA ajusté (de base et dilué) est le résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (de base et dilué) au cours de la période. La direction estime que le résultat net ajusté est une mesure plus appropriée de la performance d'exploitation puisqu'il exclut les éléments qui ne se rapportent pas aux activités d'exploitation en cours. Le tableau suivant présente un rapprochement entre le résultat net et le résultat net ajusté de la Société :

	Trimestres clos le 30 septembre	
	2023	2022
	en milliers de \$	en milliers de \$
Résultat net des actionnaires	(8 805)	1 831
Ajustements, nets d'impôt :		
Rémunérations en actions	46	73
Dépenses d'acquisition d'entreprise	25	22
Dépenses de restructuration	464	0
Résultat net ajusté	(8 271)	1 926

- 2) Valeur comptable par action — la valeur comptable correspond aux capitaux propres et est la même que la valeur de l'actif net (calculée en tant qu'actif total moins le passif total) de la Société moins les participations non majoritaires. La valeur comptable par action est la valeur comptable ou les fonds propres divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation à une date donnée.
- 3) Les fonds employés sont les créances financières et les prêts de la Société, une mesure conforme aux NIIF. Les fonds moyens utilisés sont les créances financières moyennes et les prêts calculés sur une période donnée.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient des « déclarations prospectives » et des « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les déclarations prospectives peuvent généralement être identifiées par l'utilisation de termes prospectifs tels que « peut », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « anticiper », « croire », « continuer », « planifier », les conjugaisons au futur et au conditionnel, ou une terminologie similaire. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse comprennent, sans s'y limiter, les déclarations, les convictions, les attentes ou les intentions de la direction concernant la situation financière de la Société, la possibilité de recouvrer le compte faisant l'objet de l'enquête décrite ci-dessus, l'effet que ce qui précède peut avoir sur le financement disponible pour maintenir le rythme actuel de croissance du portefeuille de la Société et la durée de la suspension du dividende trimestriel. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions des résultats futurs, des estimations des montants qui ne sont pas encore déterminables et des hypothèses qui, même si la direction estime qu'elles sont raisonnables, sont intrinsèquement sujettes à d'importantes incertitudes commerciales, économiques et concurrentielles et à des éventualités. Les déclarations prospectives sont soumises à divers risques et incertitudes, y compris les risques associés à la possibilité de recouvrer le compte faisant l'objet de l'enquête, la capacité de la Société à rétablir les dividendes et les risques identifiés dans les rapports déposés par Accord auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières. Voir le formulaire d'information annuel le plus récent d'Accord ainsi que le rapport de gestion le plus récent de la direction sur les opérations et la situation financière pour une analyse détaillée des facteurs de risque peuvent impacter Accord. Ces informations prospectives représentent le meilleur jugement de la direction sur la base des informations actuellement disponibles. Aucune déclaration prospective ne peut être garantie et les résultats futurs réels peuvent varier sensiblement. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux déclarations ou aux informations prospectives.

Le texte du communiqué issu d'une traduction ne doit d'aucune manière être considéré comme officiel. La seule version du communiqué qui fasse foi est celle du communiqué dans sa langue d'origine. La traduction devra toujours être confrontée au texte source, qui fera jurisprudence.

Contacts

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter www.accordfinancial.com ou contacter :

Irene Eddy
Vice-présidente principale, directrice financière
Accord Financial Corp.
40 Eglinton Avenue East, Suite 602
Toronto, ON M4P 3A2

(416) 961-0304
ieddy@accordfinancial.com